

**COMMUNE DE MURZO**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT  
- Notaires associés –  
Pôle d'activités de Porticcio  
Local n°12  
20166 GROSSETO-PRUGNA**

Suivant acte reçu par Maître Joseph MELGRANI, Notaire à GROSSETO-PRUGNA, le 29 mai 2020, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Fabien PINELLI, demeurant à ROCHEFORT-DU-GARD.  
Né à GRENOBLE le 30 août 1972 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) a possédé tant directement que du chef de son auteur savoir Monsieur Paul Antoine PINELLI son père, conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A MURZO (Corse-du-Sud) :

Une bâtisse en très mauvais état, cadastrée section B lieudit CASANOVA N°243 pour 00 a 56 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [pmcv.porticcio@notaires.fr](mailto:pmcv.porticcio@notaires.fr)

Pour avis Maître Joseph MELGRANI